

ILS VEULENT ABATTRE L'INDEMNISATION CHÔMAGE ABATTONS LEUR RÉFORME



CONTENU DE LA RÉFORME	CONSÉQUENCES DÈS LA 1ÈRE ANNÉE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR (AVRIL 2021 - MARS 2022)
 Passage de 4 à 6 mois de travail pour ouvrir des droits	 470 000 travailleurs privés d'emploi et précaires ne pourront plus ouvrir de droits faute de pouvoir justifier 6 mois de travail au moment de la demande.
 Modification des règles de calcul de l'indemnisation	 843 000 travailleurs privés d'emploi et précaires subiront une baisse en moyenne de 24% de leur allocation. 286 000 auront une allocation chômage inférieure au RSA (564 €)!

EN 1 AN

1.2 millions de privés d'emploi et précaires se feront voler
940 millions d'€ de droits pour lesquels ils ont cotisé :

- **400 000 jeunes** subiront une baisse ou une suppression de leur allocation chômage !
- **84% des intérimaires indemnisés** subiront une baisse de leur allocation chômage !
- **100% des travailleurs à temps-partiel ou saisonniers** subiront une baisse ou suppression de leur allocation chômage !

EN 3 ANS

Le gouvernement veut :

- nous voler **6.43 milliards** de droits !
- signer l'arrêt de mort de l'assurance-chômage !

SAMEDI 5 DECEMBRE
12h30 place de la Résistance

Soupe Populaire Animations Bureaux d'embauche

